



» Soutenez le s projets de l'école HEI

Edito

En 1885, HEI voyait le jour à Lille pour lancer une première promotion d'ingénieurs. Depuis, HEI a déployé ses activités pour former des ingénieurs généralistes, ouverts sur le monde, humanistes, à l'écoute des autres, possédant une approche de manager, avec un profil international.

L'école poursuit sa mission au travers de ses trois métiers : la formation d'ingénieurs et de cadres, la recherche et les relations avec le monde de l'entreprise, qui sont - depuis la création de l'école - les dimensions qui fondent l'identité d'HEI. L'année 2012 est une étape historique avec la création d'un nouveau campus à Châteauroux - HEI campus Centre -, et la mise en place de sa formation d'ingénieur par apprentissage, à partir de septembre 2012.

En retenant HEI pour la taxe d'apprentissage 2012 ou en étant prescripteur, vous apportez votre contribution aux investissements pédagogiques et professionnels, au développement des compétences de nos étudiants et de nos enseignants, au recrutement d'intervenants, au renforcement de notre capacité de réponse à vos besoins de développement ...

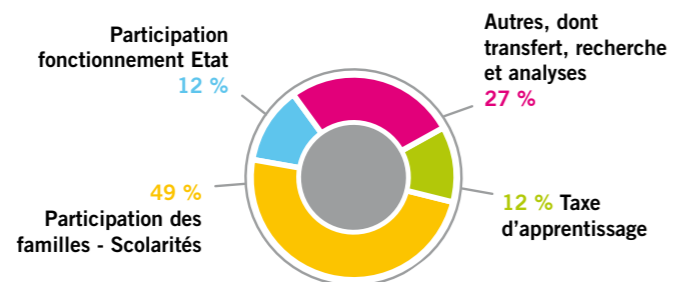
Partenaires, ingénieurs et amis d'HEI, merci de nous apporter votre soutien en étant acteurs pour la collecte de taxe d'apprentissage 2012.

Jean-Marc Idoux, directeur général HEI
Céline Dubois-Duplan, directrice des relations extérieures

Vos contacts HEI :
Philippe Biela, responsable relations entreprises
Karine Udry, chargée des relations école / entreprises

Une contribution essentielle

Etablissement d'enseignement supérieur associatif, l'école HEI est financée essentiellement par des fonds d'origine privée. La taxe d'apprentissage représente 11% du budget de l'école. Les ressources de la taxe d'apprentissage permettent de financer l'environnement pédagogique, les projets et les matériels dédiés aux activités de l'école.



HEI, ingénieurs pour le monde

Trois métiers

Formation, recherche et transfert de l'innovation aux entreprises sont les métiers de l'école. Trois dimensions nécessairement complémentaires, à l'écoute et au service du monde économique.

HEI campus Lille

un cursus en 5 ans (2 ans de cycle préparatoire intégré et 3 ans de cycle ingénieur) - 2000 élèves ingénieurs. HEI campus Centre, un cursus en 3 ans (par apprentissage) - 30 à 50 apprentis à partir de septembre 2012. HEI, c'est aussi : 200 permanents - 350 intervenants extérieurs - un réseau de 15 200 diplômés - 70 partenariats internationaux.

Une formation généraliste complétée par 11 domaines

Bâtiment, aménagement et architecture • Bâtiment et travaux publics • Chimie • Conception mécanique • Energies, systèmes électriques et automatisés • Informatique et technologies de l'information • Ingénierie médicale et santé • Organisation et management des entreprises • Technologies, innovation et management international textiles • Banque, finance, assurance • Mécatronique, ingénierie des transports et des process.

Un projet immobilier, outil de la stratégie de développement d'HEI

L'école poursuit la modernisation complète de son parc immobilier. Après la mise en place de nouveaux bâtiments pour les classes préparatoires, rue Colbert et la création d'une halle technologique, 2011 voit le démarrage de la réhabilitation du bâtiment historique de l'école, 13 rue de Toul à Lille. Au-delà de la nécessaire mise aux normes des bâtiments, le projet est conçu comme un véritable moyen d'accompagner la stratégie d'HEI. Les aménagements seront conçus pour abriter et favoriser la conduite des activités de l'école en terme de formation, de recherche et d'accompagnement de l'innovation (laboratoires, lieux d'accueil des entreprises, salles pédagogiques, espaces d'accueil pour les étudiants et intervenants internationaux, plateaux projets...), pour un montant de plus de 20 millions d'euros. C'est la première fois depuis la création de l'école qu'un tel investissement sera réalisé, avec une volonté avérée de conserver l'implantation d'origine au cœur de la ville et du quartier Vauban. Livraison prévue : 2014.

HEI campus Centre : ingénieur HEI par l'apprentissage

L'année 2012 est un tournant, avec la création d'un nouveau campus à Châteauroux : HEI campus Centre. Cette ouverture s'accompagne d'une nouveauté : la possibilité d'obtenir le diplôme d'ingénieur HEI par la voie de l'apprentissage (cette modalité donnant accès à la gratuité de la formation). Avec le même diplôme à la clé que celui délivré à Lille, cela ouvre de nouvelles possibilités pour les étudiants et les entreprises. Les enseignements de tronc commun (sur lesquels s'appuie la dimension généraliste du diplôme) se combineront à un domaine de professionnalisation intitulé « Mécatronique / ingénierie des transports et des process ».

Eleven-Week Project : entreprises, faites avancer vos projets avec l'école

En quoi consiste un Eleven-Week Project ? C'est un projet de réalisation concret, basé sur un sujet réel d'entreprise ou de laboratoire, confié à l'école. Cela s'apparente à un projet de consulting, grandeur nature, que les élèves ingénieurs effectuent en dernière année. Pleinement intégré au cursus de formation d'HEI (sous forme de pédagogie par problème et par projet), d'une durée de 11 semaines à temps complet, le projet aboutit à un livrable concret pour l'entreprise ou le laboratoire commanditaire. Il se réalise en équipe pilotée par un enseignant-chercheur. Selon les sujets, des étudiants internationaux ou issus d'autres écoles peuvent se greffer au groupe. Le projet se déroule en entreprise et/ou à l'école. Il est réalisé avec un binôme d'étudiants au minimum, mais peut aussi adopter un fonctionnement en plateau projet pouvant aller jusqu'à une dizaine d'élèves. Evolution des projets auparavant intitulés TER (travail étude recherche), c'est un travail de valorisation au service des entreprises et un véritable levier d'acquisitions de compétences pour l'élève.

Banque finance assurance : les premiers diplômés

La promotion 2011 intègre les premiers diplômés ayant suivi le domaine "Banque finance assurance", créé en 2009. Les ingénieurs ont toute leur place dans ce secteur d'activité. Les enseignements de ce domaine se situent à la croisée de la maîtrise des risques industriels et des grandes problématiques des entreprises avec la connaissance du secteur banque / assurances.



Vous souhaitez nous soutenir en jouant un rôle de relais ?

Vous êtes d'accord pour apporter votre soutien à HEI dans le cadre de la collecte de la taxe d'apprentissage ? Pour nous aider à solliciter des entreprises susceptibles d'orienter tout ou partie de leur taxe d'apprentissage à HEI, deux approches sont possibles :

- Vous nous communiquez les coordonnées de correspondants en entreprise que nous pouvons contacter en votre nom,
- Vous vous proposez de contacter directement les entreprises.

Société	Nom / fonction du correspondant (directeur, DRH...)	Adresse / tél. / mail	Indiquez nous votre préférence	
			A contacter par HEI	Je les contacte

Merci pour votre soutien !

Pour nous permettre de vous informer sur les résultats de votre démarche (transmis vers septembre après réception des versements par l'intermédiaire des collecteurs), merci de nous indiquer vos coordonnées :

Votre nom :
Votre promotion (si vous êtes ingénieur HEI ou ESTIT) : Votre téléphone :
Votre email :
Votre adresse :

Besoin de plus d'informations sur HEI ? Si vous souhaitez que l'on vous adresse une plaquette de présentation de l'école HEI, n'hésitez pas à contacter Armelle Parent :
► armelle.parent@hei.fr ou 03 28 38 48 06

Fiche à retourner à l'attention d'Armelle Parent, HEI - 13 rue de Toul 59046 LILLE Cedex. Vous pouvez également nous adresser ces informations par mail :
► armelle.parent@hei.fr

Votre entreprise souhaite nous faire part de son intention de versement ?

Vous êtes représentant d'une entreprise et vous souhaitez nous faire part de votre intention d'orienter de la taxe d'apprentissage vers HEI ? Vous pouvez le faire en nous retournant le bulletin ci-dessous complété à l'adresse : HEI, A l'attention d'Armelle Parent, 13, rue de Toul 59046 LILLE cedex ou nous donner l'information par mail (armelle.parent@hei.fr)

Oui, nous orientons en 2012 un montant de la taxe d'apprentissage à destination d'HEI :

Entreprise :
Nombre de salariés : Code NAF :
Montant de taxe d'apprentissage envisagé : € Catégorie : B C
Vos coordonnées :
Tél. : E-mail :
Correspondant : Fonction :

A retenir : le versement s'effectue obligatoirement par un organisme collecteur

Nom de l'organisme :
Adresse :

Pour information, voici une liste d'organismes collecteurs en partenariat préférentiel avec HEI

■ ADPF Nord/P.de C. 59706 MARCQ EN BAROEUL	■ CCCA - BTP - 75008 PARIS	■ OPCAIM – 75849 PARIS Cédex 17
■ AGIRES - 75008 PARIS	■ CCI de l'Indre - 36028 Châteauroux	■ UFIH - 75001 PARIS
■ APALOR - 54522 MAXEVILLE	■ CCI Paris – 75113 PARIS	■ UIC – 92909 PARIS LA DEFENSE
■ ASP – 75007 PARIS	■ CRCI Nord/P.de C. 59001 LILLE Cédex	■ UIT FORTHAC – 92110 CLICHY
	■ Fédération Syntec - 75016 PARIS	



Le mécénat : un autre levier pour soutenir les activités de l'école

Vous voulez agir concrètement pour les élèves d'aujourd'hui et les ingénieurs de demain ? Vous pouvez devenir donateur, soit par le biais de la Fondation HEI-Ingénieurs pour le monde, soit en effectuant un don directement à l'école.

Vous souhaitez contribuer au financement des études de jeunes issus de familles à revenus modestes ? C'est le rôle que se donne la Fondation HEI-Ingénieurs pour le monde. En 2010-2011, les dons apportés par des particuliers et des entreprises ont aidé HEI à proposer des frais de scolarité moindres à 255 élèves boursiers et à 5 élèves identifiés dans le cadre du dispositif des « cordées de la réussite ». En permettant l'allègement du coût de leurs études, votre don encourage les jeunes issus de milieu modeste à s'engager dans des études d'ingénieur.

► Faire un don à la Fondation HEI : www.lafondationhei.fr

Vous souhaitez contribuer aux investissements en faveur des activités de l'école ? C'est possible en faisant un don directement à HEI.

Dans ce cas, les fonds récoltés sont destinés à financer l'excellence pédagogique, l'ouverture internationale et le soutien à la recherche, le projet immobilier de l'école faisant partie des investissements importants à venir.

► Faire un don direct à l'école : www.hei.fr/dons

Taxe d'apprentissage : modalités de versement

Depuis 2006, les entreprises doivent obligatoirement passer par un organisme collecteur agréé (décret 2005-1392, du 8 novembre 2005) pour orienter la taxe d'apprentissage vers la structure d'enseignement de leur choix. Vous pouvez effectuer votre versement par l'intermédiaire de votre collecteur habituel ou auprès d'un des collecteurs avec lesquels nous avons un partenariat privilégié. Lorsque vous remplirez votre déclaration, il est important que vous précisez que vous versez tout ou partie de la taxe à HEI, en indiquant notre numéro SIRET 78370699713, le montant attribué ainsi que la catégorie de salariés correspondante. Seule l'inscription de ces informations vous garantit le respect de vos souhaits d'orientation. HEI est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour les catégories B et C. La date limite de versement est fixée au 29 février 2012.

► Votre interlocutrice HEI : Armelle PARENT
(Direction des relations extérieures)
Tel : 03.28.38.48.06 - armelle.parent@hei.fr

Déduisez votre don de vos impôts

L'école, aussi bien que la Fondation HEI, peuvent émettre des reçus fiscaux associés aux dons. Les versements effectués avant le 31 décembre donnent lieu à des réductions d'impôts sur le revenu ou sur les sociétés pour la déclaration 2011.

Document non contractuel - Edition 12/11 - Conception : LUMA Créations - photo : A.Laura / Fotolia / DR

TAXE D'APPRENTISSAGE 2012

Contribuez aux compétences de demain

